

Revêtement phonoabsorbant : quelle vision pour nos routes ?

Sandra Juillerat (UDC)

Ces dernières années, afin de diminuer les nuisances sonores dues au trafic routier, certains tronçons ont été réfectionnés avec du bitume dit phonoabsorbant.

L'efficacité du revêtement est due principalement au vide présent entre les agrégats qui forment la dernière couche de bitume des routes. Ce vide permet de diminuer fortement le bruit provoqué par les véhicules automobiles. Un entretien adéquat du revêtement permet de maintenir ce vide et donc de garantir le plus longtemps possible l'efficacité du phonoabsorbant. Une nouvelle balayeuse fonctionne avec une pression de 160 bars au maximum, ce qui permet un nettoyage et un lavage plus profonds de la chaussée.

Néanmoins, il apparaît clairement que le but premier de celui-ci n'est plus atteint. De plus, suite aux étés chauds que nous avons eus, il se déforme assez rapidement et est plus vulnérable aux atteintes mécaniques. Ainsi, sa durée de vie nous semble réduite.

Dès lors, nous posons les questions suivantes au Gouvernement :

- La durée de vie de ces revêtements est-elle identique au revêtement traditionnel (asphalte) ?
- L'Etat entend-il poursuivre la réfection des routes avec ce type de revêtement ?
- Une nouvelle balayeuse spécifique à l'entretien de ces tronçons est-elle en service dans le Jura ou l'acquisition d'une telle machine est-elle prévue ?
- L'enrobé peu bruyant nommé SDA-4 est-il posé dans le Jura ? Si non, quel type est utilisé chez nous et demandé aux entreprises soumissionnaires ?
- Quelle est la différence de prix entre ces deux procédés ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Sandra Juillerat (UDC)

Co-signataires

- Claude Gerber (UDC)
- Jean Lusa (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Philippe Rottet (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Yves Gigon (Hors groupe)
- Lionel Montavon (UDC)
- Alain Koller (UDC)

Intervention déposée officiellement le 30 septembre 2020

Documents annexés

- qe3335.pdf

Revêtement phonoabsorbant : quelle vision pour nos routes ?

Ces dernières années, afin de diminuer les nuisances sonores dues au trafic routier, certains tronçons ont été réfectionnés avec du bitume dit phonoabsorbant.

L'efficacité du revêtement est due principalement au vide présent entre les agrégats qui forment la dernière couche de bitume des routes. Ce vide permet de diminuer fortement le bruit provoqué par les véhicules automobiles. Un entretien adéquat du revêtement permet de maintenir ce vide et donc de garantir le plus longtemps possible l'efficacité du phonoabsorbant. Une nouvelle balayeuse fonctionne avec une pression de 160 bars au maximum, ce qui permet un nettoyage et un lavage plus profonds de la chaussée.

Néanmoins, il apparaît clairement que le but premier de celui-ci n'est plus atteint. De plus, suite aux étés chauds que nous avons eus, il se déforme assez rapidement et est plus vulnérable aux atteintes mécaniques. Ainsi, sa durée de vie nous semble réduite.

Dès lors, nous posons les questions suivantes au Gouvernement :

- La durée de vie de ces revêtements est-elle identique au revêtement traditionnel (asphalte) ?
- L'Etat entend-il poursuivre la réfection des routes avec ce type de revêtement ?



- Une nouvelle balayeuse spécifique à l'entretien de ces tronçons est-elle en service dans le Jura ou l'acquisition d'une telle machine est-elle prévue ?
- L'enrobé peu bruyant nommé SDA-4 est-il posé dans le Jura ? Si non, quel type est utilisé chez nous et demandé aux entreprises soumissionnaires ?
- Quelle est la différence de prix entre ces deux procédés ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 30 septembre 2020

Pour le groupe UDC
Sandra Juillerat

A collection of handwritten signatures in blue ink, including names like H. V., L. Moser, P. Tine, and J. Reins.